



Affaire 09-250522

Remplacement d'un élu démissionnaire au sein de la
Commission d'Appel d'Offres (CAO) - Jury de Concours et
au sein du CAUE

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le 19 mai 2022 et que le nombre
de membres en exercice étant de **29**, le nombre de
présent(s) est de : 17

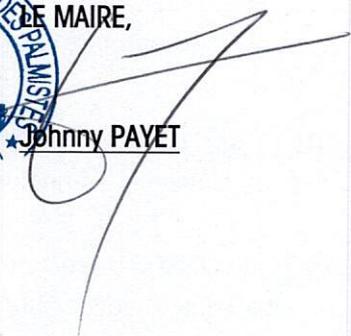
Absents : 05

Procurations : 07

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : NALEM Marie Émilie

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu
valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

----- EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT-CINQ MAI DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **vingt-cinq mai** à
dix-sept heure le Conseil Municipal de La Plaine
des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le
Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses
séances sous la Présidence de Monsieur PAYET
Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Jean Yves
FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY
3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina
DALLEAU 5^{ème} adjointe – Marie-Héliette THIBURCE
7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère
municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal –
Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-
Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël
PAYET conseiller municipal – Émilie NALEM
conseillère municipale – Sophie ARZAL
conseillère municipale – BOYER Yannick
conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère
municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller
municipal – Joëlle DELATRE conseillère
municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère
municipale – Luçay CHEVALIER conseiller
municipal – Victorien JUSTINE conseiller
municipal – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY
conseiller municipal – Mélissa MOGALIA
conseillère municipale –

PROCURATION(S) : Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe à
Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Jean-
Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint à Joan DORO 4^{ème}
adjoint – Frédéric AZOR conseiller municipal à
Joëlle DELATRE conseillère municipale – Erick
BOYER conseiller municipal à Alain RIVIERE
conseiller municipal – Sabrina HOARAU
conseillère municipale à Émilie NALEM
conseillère municipale – Elisabeth BAGNY
conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA
conseillère municipale – Jean-Yves VACHER à
Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220525-DCM09-25052022-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022

Affaire 09-250522

Remplacement d'un élu démissionnaire au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) - Jury de Concours et au sein du CAUE

Je vous informe qu'en date du 3 mai 2022, Monsieur le Préfet de La Réunion a acté la démission de Monsieur François FRUTEAU de LACLOS, de ses mandats d'adjoint et de conseiller municipal. Il est nécessaire de délibérer pour prendre acte de son remplacement ou pourvoir à celui-ci, au sein des différentes instances internes à la commune (commission d'appel d'offres, jury de concours) et au sein du CAUE où il représentait la commune.

Par délibération n°02-300720 en date du 30 juillet 2020, le conseil municipal a élu les membres suivants en qualité de membres titulaires et de membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres et du jury de concours :

Membres titulaires	Membres suppléants
Liste « Ensemble pour La Plaine »	
DORO Joan FAUSTIN Jean-Yves FRUTEAU de LACLOS François CLAIN Micheline	GRONDIN Sandra AZOR Frédéric VELIA Marie-Lourdes CHEVALIER Luçay
Liste « La Plaine des Possibles »	
ARZAL Sophie	BOYER Yannick

Conformément au code de la commande publique, le Conseil Municipal doit prendre acte que Monsieur François Fruteau de Laclos est remplacé par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire, Madame Sandra GRONDIN, en qualité de nouveau membre titulaire de la CAO et du jury de concours.

Par ailleurs, il est nécessaire de désigner d'un nouveau représentant titulaire au sein du CAUE (cf. délibération n°12-300720) :

Organismes extérieurs	Titulaire	Suppléant
CAUE	A pourvoir	JUSTINE Victorien

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **PREND ACTE** du remplacement de Monsieur François FRUTEAU de LACLOS par Madame Sandra GRONDIN, au sein de la commission d'appel d'offres et du jury de concours, en qualité de membre titulaire,
- **DESIGNE** Joan DORO pour remplacer Monsieur François FRUTEAU de LACLOS au sein du CAUE,
- **AUTORISE** le Maire ou en cas d'absence, l'adjoint délégué, à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220525-DCM09-25052022-DE
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022